



## Communiqué

Au moment où certains responsables politiques fourbissent leurs armes en vue de la prochaine campagne présidentielle, Solidaires fonction publique ne peut que s'alarmer face à de nombreux propos assassins envers la fonction publique et son statut.

Solidaires fonction publique milite pour une Fonction Publique forte et garante des valeurs républicaines, pour une Fonction publique au service de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire du premier statut de la fonction publique, loi du 19 octobre 1946, portant droits et obligations des fonctionnaires, Solidaires fonction publique, réaffirme que les agent-es de la fonction publique sont porteurs-euses des valeurs fondamentales inscrites dans le statut.

Une fonction publique indépendante, une fonction publique impartiale, des agents-es porteurs-euses des valeurs de probité, de dignité, de neutralité et de laïcité au service de l'Etat et de ses administrés leur garantissant l'égal traitement sur l'ensemble du territoire.

**C'est bien là le sens premier du statut : une protection du citoyen contre toutes les formes de dérives partiales.**

S'attaquer au statut c'est remettre en cause cet équilibre fragile dans une société où l'individualisme prévaut sur le collectif.

Il est au contraire nécessaire de garantir et de renforcer les droits des acteurs de l'action publique pour leur permettre d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles en toute indépendance.

**L'action publique, la Fonction publique, sont une richesse pour notre pays.**

Elles font partie intégrante des acteurs économiques et participent à ce titre à la refondation du pacte social et au développement économique nécessaire pour le renforcer.

**Les missions accomplies dans le cadre de la fonction publique sont des outils fondamentaux de cohésion sociale.**

**Notre pays a plus que jamais besoin de services publics de qualité servis par des agent-es, fonctionnaires, dont les carrières doivent prendre réellement en compte leurs qualifications et leur technicité. C'est à ce titre que le recrutement par concours est fondamental pour permettre un accès égal sans discrimination à tout citoyen qui le souhaite.**

C'est tout le combat que nous menons à Solidaires fonction publique;